
enseignement instrumental ou vocal

classique à contemporain

OPTION INSTRUMENTS/CHANT

Épreuves écrites (culture musicale)

- commentaire à partir de l'audition de 3 extraits d'œuvres diffusés trois fois : repérage des principaux éléments thématiques (mélodiques et rythmiques), description de la forme de la pièce, remarques sur le style de l'œuvre et l'époque à laquelle elle appartient... (1h30)
- analyse ou retranscription (1h30)
- questionnaire sur le parcours et la motivation du candidat (1h30).

Épreuves orales (compétences instrumentales)

- interprétation de trois œuvres (ou mouvements d'œuvres) de styles et d'époques différents déterminées par le candidat lors de son inscription (20 min maximum).

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant

essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

musique ancienne

TOUTES OPTIONS

Épreuves écrites (culture musicale)

- commentaire à partir de l'audition de 3 extraits d'œuvres diffusés trois fois : repérage des principaux éléments thématiques (mélodiques et rythmiques), description de la forme de la pièce, remarques sur le style de l'œuvre et l'époque à laquelle elle appartient... (1h30)
- analyse ou retranscription (1h30)
- questionnaire sur le parcours et la motivation du candidat (1h30).

Épreuves orales (compétences instrumentales)

- interprétation de trois œuvres (ou mouvements d'œuvres) de styles et d'époques différents, programme déterminé par le candidat lors de son inscription (20 min maximum).

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

musiques traditionnelles

TOUTES OPTIONS, AIRE CULTURELLE – TOUS INSTRUMENT(S) CONCERNÉ(S)

Épreuves écrites (culture musicale) (durée 2h00 maximum)

- analyse et commentaire de trois extraits musicaux pouvant être issus des musiques de tradition orale, de grande tradition écrite ou de création : repérage des principaux éléments thématiques (mélodiques et rythmiques), description de la forme de la pièce, remarques sur le style de l'œuvre et l'époque à laquelle elle appartient
- questionnaire sur le parcours et la motivation du candidat (1h30).

Épreuves orales (compétences instrumentales)

Le candidat fait trois propositions d'œuvres traditionnelles ou personnelles s'inspirant d'une tradition spécifique « aire culturelle » ; le jury retiendra deux propositions (prestation d'une durée de 20 min maximum).

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

jazz

TOUTES OPTIONS,
INSTRUMENT(S) - CHANT

Épreuves écrites (culture musicale)

- écoute comparée : commentaire de 2 interprétations d'un même thème (1h30)
- questionnaire sur le parcours et la motivation du candidat (1h30).

Épreuves orales (compétences instrumentales)

- Interprétation de 3 morceaux : le candidat choisira un standard dans chacune des listes suivantes et interprètera également une composition personnelle (prestation d'une durée de 20mn maximum).

Hier

- *Cherokee*
- *Stardust*
- *I'll remember april*
- *All the things you are*
- *I've got you under my skin*

Aujourd'hui

- *Remembering*, Avishai Cohen
- *Lazy*, John Scofield
- *Serenade*, Dave Holland
- *Lumpy*, Mike Stern
- *Amandla*, Miles Davis.

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

musiques actuelles amplifiées

TOUTES OPTIONS,
INSTRUMENT(S) - CHANSONS

Épreuves écrites (culture musicale)

- Ecoutez ces trois extraits (diffusés trois fois chacun). Ne rédigez pas un descriptif. Partagez vos émotions en argumentant (pourquoi vous aimez ou pourquoi vous n'aimez pas). Écrivez ce que vous y entendez (ou pas) de singulier. Servez-vous d'éléments d'analyse pour argumenter ce que vous voulez dire mais ne faites pas un devoir d'analyse ! Mettez ces extraits en relation avec d'autres propositions musicales que vous connaissez. Dites nous en quoi ces musiques se rattachent au champ des musiques actuelles... (1h30)
- questionnaire sur le parcours et la motivation du candidat (1h30).

Épreuves orales (compétences instrumentales)

Programme éclectique et contrasté, incluant différents morceaux qui permettra au jury d'apprécier les qualités techniques instrumentales et l'investissement dans l'interprétation. Le/la candidat/e peut se présenter seul/e ou en groupe. Cette dernière option met en valeur les qualités d'interaction du/de la musicien/ne (prestation d'une durée de 20 min maximum).

Épreuve de repiquage

Le/la candidat/e tirera au sort un extrait musical issu du répertoire des musiques actuelles. Il écoutera 3 fois ce court extrait musical. (Le/la candidat/e peut prendre des notes, relevés, feuilles de route etc...)

1. Restitution fidèle à l'instrument de la musique (pas obligatoirement la partie de son instrument).
2. Le/la candidat/e joue une évolution possible du morceau avec improvisation.

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du/de la candidat/e.

accompagnement

musique et danse

Épreuves écrites communes à toutes les options (culture musicale)

- commentaire d'écoute à partir de l'audition de 3 extraits d'œuvres diffusés trois fois : repérage des principaux éléments thématiques (mélodiques et rythmiques), description de la forme de la pièce, remarques sur le style de l'œuvre et l'époque à laquelle elle appartient (1h30)
- analyse d'une ou deux partition(s) écrite(s) : chiffrages d'accords, notes étrangères, tonalités... (1h30)
- questionnaire sur le parcours et la motivation du candidat (1h30).

Épreuves orales - option musique

Programme de 20 minutes incluant obligatoirement :

- un programme instrumental de 15 à 20 minutes, dont une pièce de virtuosité et 2 pièces de styles différents. Le/la candidat/e peut venir accompagner d'un/e instrumentiste ou d'un/e chanteur/se
- déchiffrement d'une œuvre du répertoire vocal ou instrumental avec mise en loge avec piano
- transposition d'un lied ou d'une mélodie au ton inférieur ou supérieur
- une œuvre imposée adressée au candidat 15 jours à l'avance (le/la candidat/e devra accompagner un/e instrumentiste ou un/e chanteur/se), suivie d'une courte séance de travail.

Épreuves orales - option danse classique

- Exécution de 15 à 20 minutes (le/la candidat/e peut venir accompagner d'un/e instrumentiste, d'un/e chanteur/se ou d'un/e danseur/se). Le programme doit comporter au moins :
 - une œuvre de virtuosité et un extrait d'œuvre chorégraphique
 - un déchiffrement d'une œuvre extraite du répertoire chorégraphique, précédé d'une mise en loge avec piano
 - une exécution d'un extrait d'œuvre chorégraphique, communiqué 15 jours avant l'épreuve.

Épreuves orales – options danse jazz et danse contemporaine

- programme de 10 minutes au choix du/de la candidat/e, comportant une œuvre du répertoire spécifique à l'instrument et une œuvre issue du répertoire chorégraphique (transcription ou arrangement).
- 3 improvisations sur :
 - une métrique imposée
 - une grille d'accord
 - de style libre

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du/de la candidat/e.

formation musicale

Épreuves écrites (culture musicale)

- commentaire d'écoute à partir de l'audition de 3 extraits d'œuvres diffusés trois fois : repérage des principaux éléments thématiques (mélodiques et rythmiques), description de la forme de la pièce, remarques sur le style de l'œuvre et l'époque à laquelle elle appartient (1h30)
- analyse d'une ou deux partition(s) écrite(s) : chiffrages d'accords, notes étrangères, tonalités... (1h30)
- épreuve écrite de relevés de thèmes et d'accords et/ou de basse à chiffrer (1 heure)
- lecture chantée
- questionnaire sur le parcours et la motivation du/de la candidat/e (1h30).

Épreuves orales (compétences musicales)

- déchiffrement constitué de 2 courtes épreuves :
 - lecture à vue de l'accompagnement au piano d'une pièce qui sera interprétée par un/e chanteur/se ou un/e instrumentiste (mise en loge 5 min avec piano).
 - lecture à vue d'une partie vocale qui sera accompagnée par un/e pianiste (mise en loge 5 min sans piano).
- interprétation instrumentale ou vocale (15 minutes): trois œuvres (ou fragments d'œuvres) de styles et d'époques différents. L'une des œuvres est une mélodie

que le/la candidat/e interprétera en s'accompagnant au piano.

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du candidat.

direction d'ensembles

OPTION ENSEMBLES VOCAUX**Épreuves écrites (culture musicale)**

- commentaire d'écoute à partir de l'audition de 3 extraits d'œuvres diffusés trois fois : repérage des principaux éléments thématiques (mélodiques et rythmiques), description de la forme de la pièce, remarques sur le style de l'œuvre et l'époque à laquelle elle appartient... (1h30)
- analyse d'une ou deux partition(s) écrite(s) : chiffrages d'accords, notes étrangères, tonalités... (1h30)
- questionnaire sur le parcours et la motivation du/de la candidat/e (1h30).

Épreuves orales

- déchiffrement : déchiffrement chanté d'une mélodie
- réduction : une réduction au piano d'un extrait de partition pour chœur à quatre voix (mise en loge avec piano)
- interprétation : l'exécution instrumentale ou vocale de deux œuvres de styles différents au choix (8 minutes maximum)
- direction de chœur : un travail avec un chœur d'une durée de 20 minutes incluant :
 - échauffement vocal et mise en place d'une petite pièce canonique proposée par le/ la candidat/e sans partition pour le chœur.
 - avec le chœur déjà préparé, direction d'une pièce dont les références vous sont communiquées une semaine avant l'épreuve.

Entretien

Toutes les épreuves instrumentales sont suivies d'un entretien portant essentiellement sur les compétences communicationnelles, la culture générale et les motivations du/de la candidat/e.